



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Auvergne, Puy-de-Dôme
Pont-du-Château
9 allée de la Croix-des-Rameaux, 33 rue du Vivier

Pont-du-Château, la maison F., 1975, Michel MANGEMATIN architecte

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002727
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche
Références cadastrales : 2022, BE, 456. Références cadastrales : BE 456 (parcelle de la maison), BE 441, 444, 455, 457, 458 (parcelles liées à la maison) Altitude : 354 m Surface du terrain : 5 191 m² (en 1975). Surface des planchers : 234 m² (environ)

Historique

Mademoiselle F.*, la commanditaire de cette maison, était une femme d'une quarantaine d'années, célibataire, cheffe d'entreprise et amatrice d'art. Cela mérite d'être souligné car, au milieu des années 1970 (et encore aujourd'hui), les femmes commanditaires étaient rares. En outre, de toute évidence, le projet fut l'occasion d'une fructueuse collaboration entre mademoiselle F.* et son architecte Michel Mangematin. Selon le témoignage de ce dernier dans son livre *Lieux d'être*, la commanditaire acquit à cette occasion « *une culture architecturale classique* » [1]. Le plan en croix-grecque du séjour central de la maison serait ainsi « *une sorte d'hommage à Palladio en souvenir de sa célèbre villa La Malcontenta* ».

Date d'obtention du permis de construire : 24 décembre 1975 (n° 72 337)

Numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : n° 1 108

Date de la déclaration d'achèvement des travaux : n. c.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1975 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Michel Mangematin (architecte, attribution par source)

Description

Mademoiselle F.* souhaitait « *retrouver l'ambiance et la chaleur d'une architecture traditionnelle dans une maison contemporaine* ». L'architecture vernaculaire de la Limagne (là où se situe Pont-du-Château) présentait des caractéristiques communes à de nombreuses régions du sud de l'Europe, dont l'Italie. L'élément le plus visible de cet « ensemble stylistique » était bien sûr l'emploi de la tuile creuse. De la Vénétie à la Limagne – comme du XVI^e au XX^e siècle – des passerelles pouvaient donc s'établir.

Pour Michel Mangematin, la maison F.* fut également une œuvre charnière. Comme il l'expliqua dans *Lieux d'être*, son « *obsession de la structure tramée* » se transforma peu à peu en « *haine de la symétrie* ». Ses œuvres postérieures témoignent de sa « *libération de la symétrie* » et de sa « *nouvelle approche des projets* ». Une étude comparative de la maison F.* avec la maison Marinier (Allier, commune de Bressolles) et la maison R.* de Romagnat [2], datant respectivement de 1970-1973 et 1973-1976, montrerait sans doute l'évolution de ce cheminement créatif. Il serait intéressant également d'analyser l'influence de deux paramètres dans cette émancipation : d'une part le dépassement, grâce

à une nouvelle perception de l'architecture traditionnelle, des références stylistiques qu'affectionnait jusqu'alors Michel Mangematin, d'autre part le rôle d'une commande émanant d'une femme. Michel Mangematin parle en effet dans *Lieux d'être*, au sujet de la maison F.*, d'une « *forteresse adoucie* », d'une « *maison protectrice* » dotée d'une « *porte d'entrée ronde* » marquant « *résolument l'entrée d'un domaine féminin* ». L'identité féminine d'un commanditaire générerait-elle des formes architecturales moins systématiques, plus douces et plus sensibles ?

La maison F.* s'élève sur une grande parcelle partiellement enclavée (fig. 1 et 2). Bordée d'arbres, desservie par une impasse, elle est invisible depuis l'espace public. Son voisinage peu dense se compose de maisons individuelles construites des années 1960 à aujourd'hui. Le terrain est plat, sans accent particulier. La propriété comporte depuis l'origine la maison (qui possède un rez-de-chaussée et un sous-sol partiel), un garage attenant et une piscine (fig. 3 à 11). Les aménagements extérieurs et le jardin sont également l'œuvre de Michel Mangematin (avec les conseils du peintre Rolf Dürig pour le jardin). À l'intérieur comme à l'extérieur, la plupart des espaces sont principalement destinés à une vie sociale conviviale. Le plan octogonal de la maison (fig. 3 et 4) est régulé par une trame de carrés de 95 centimètres de côté. En élévation (fig. 5), l'on retrouve des multiples du module de 95 centimètres : hauteur des portes 190 centimètres, hauteur des plafonds 285 centimètres. Le plan octogonal génère quatre côtés principaux qui font face aux points cardinaux. La façade principale se trouve au nord (fig. 5 et 8). Les divisions intérieures sont organisées suivant l'axe de symétrie nord-sud. Le porche puis le vaste séjour (58 m²) qui traverse toute la maison matérialisent cet axe. À l'ouest de cet ensemble se trouvent un bureau, une cuisine et une salle « barbecue », à l'est deux chambres et une salle d'eau principale avec sauna. Les circulations se font pratiquement sans aucun couloir. Le séjour est le pivot de la maison. Sa partie centrale bénéficie d'une lumière zénithale dispensée au travers d'un plafond à caissons percés en staff (fig. 11). Le dessin du plafond est « *une citation exacte de la maison d'un architecte anglais du XVIII^e siècle* ».

L'examen du plan montre comment Michel Mangematin a dessiné des pièces principales de forme régulière (rectangulaires, trapézoïdales, cruciforme) en insérant entre elles des petites pièces secondaires et des placards de formes irrégulières. Dans l'ensemble comme dans le détail, la composition s'avère géométrique tout en demeurant fonctionnelle. La maison F.* est un objet architectural rigoureux mais totalement habitable (au contraire de certaines villas de Palladio...). Les élévations de la maison sont organisées symétriquement (fig. 5, 6, 8 et 10). Les grands côtés du plan octogonal sont percés de trois baies, les petits côtés d'une ou deux baies. La façade principale comporte en son centre une ouverture en cercle dont la forme cite « *un jardin chinois* ». L'ouverture donne accès au porche dans-œuvre, lequel abrite la porte d'entrée en bois sertie dans une verrière rectangulaire (fig. 9). Un fronton domine la façade. Il est dessiné par une génoise à quatre rangs de tuiles, génoise qui règne sur toutes les façades. Avec les tuiles rondes qui couvrent le toit, les génoises confèrent un aspect traditionnel à la maison sans pour autant sombrer dans le pastiche « néo-rural ». L'aspect contemporain se fonde pour l'essentiel sur le fort contraste entre les pleins (les pans de murs clairs) et les vides (les baies qui paraissent sombres). Ce contraste est « moderne » parce qu'il est très épuré. Il résulte de l'absence d'hubloterie : les portes-fenêtres et les fenêtres en verre trempé sont dépourvues de châssis.

De toute évidence, la maison F.* est une œuvre riche. Elle allie avec bonheur tradition et modernité, mais aussi architecture rurale et architecture savante, ou encore trame régulatrice et qualité d'habiter.

Notes

* Par souci de confidentialité, les maisons sont désignées par l'initiale du nom du (ou des) commanditaire(s).

[1] Michel Mangematin *et alli*, *Lieux d'être*, Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.. La maison F.* figure dans ce livre sous le titre « Une maison palladienne en Limagne », p. 88 à 95. Les citations en italique à la suite proviennent des pages 90 et 95.

[2] Voir, dans la présente étude, le dossier sur la maison R.* de Romagnat. Voir « La Maison Marinier » dans Christophe Laurent, *Architectures remarquables du XX^e siècle en Auvergne*, Clermont-Ferrand, Maison de l'architecture Auvergne, éditions de la Flandonnière, 2020, 120 p., p. 82-84.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, parpaing de béton ; pan de béton armé

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Plan : plan centré

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Typologies et état de conservation

Typologies : architecture domestique (3^e quart 20^e siècle)

Statut, intérêt et protection

* Par souci de confidentialité, les maisons sont désignées par l'initiale du nom du (ou des) commanditaire(s).

Illustrations : Les dessins annexés au permis de construire, datés de juillet 1975, ne sont pas définitifs. La maison construite diffère notamment par la forme et la dimension de certaines baies.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux**, 24 décembre 1975.
AC Pont-du-Château : 72 337

Bibliographie

- **Michel Mangematin et alli, Lieux d'être, Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 pages.**

Annexe 1

Autres maisons à Pont-du-Château

Autres maisons à Pont-du-Château documentées dans le cadre de cette étude

Maisons jumelées J.*, 3 avenue de la Gare, cadastre BL 123, permis de construire délivré le 21 mars 1968, n° 36 333 (ordre communal n° 514), Bureau d'études Bourgougnon et Delin.

Maison P.*, 14 rue de la Croix des Rameaux, cadastre BH 111, permis de construire délivré le 28 mars 1974, n° 63 600 (ordre communal n° 940), architecte Gilles Gallon.

Autres maisons à Pont-du-Château repérées dans le cadre de cette étude

Maisons jumelées 11 route de Vichy, cadastre AD 736, vers 1950.

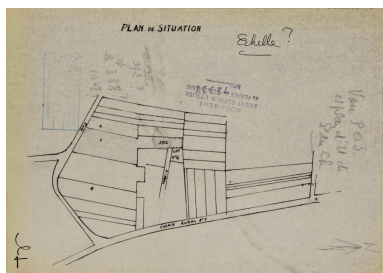
Maison 47 avenue de Lyon, cadastre BM 33, vers 1955.

Maison 66 avenue Roger-Coulon, cadastre BX 110, vers 1955, architecte Robert Bauchet.

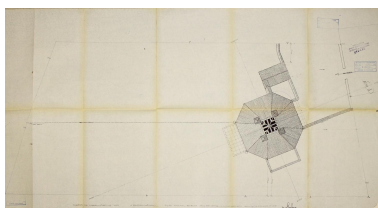
Maison 54 chemin des Palisses, cadastre BO 101, vers 1960.

Maison 13 chemin des Buissons, cadastre BL 141, vers 1965.

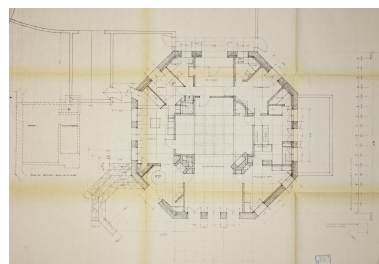
Illustrations



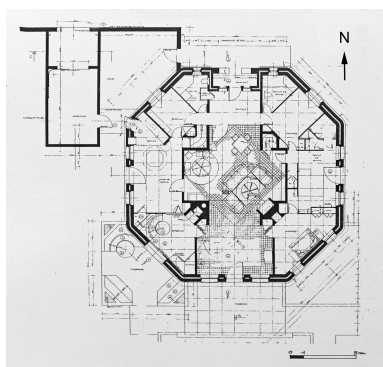
Pont-du-Château, la maison F.*, plan de situation, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Michel Mangematin
IVR84_20216302538NUCA



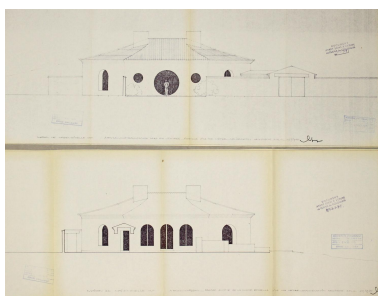
Pont-du-Château, la maison F.*, plan d'implantation, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Michel Mangematin
IVR84_20216302539NUCA



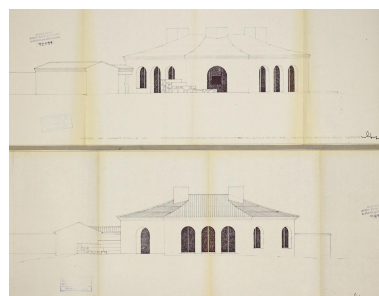
Pont-du-Château, la maison F., plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Michel Mangematin
IVR84_20216302540NUCA



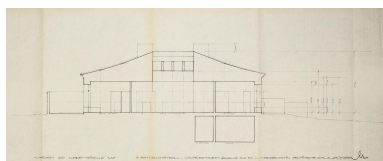
Pont-du-Château, la maison F.*,
 plan du rez-de-chaussée publié dans
 Michel Mangematin et alli, Lieux
 d'être (Paris, Archibooks - Sautereau
 éditeur, 2011, 152 p.), page 88.
 Repro. Christophe Laurent,
 Autr. Michel Mangematin
 IVR84_20216302541NUCA



Pont-du-Château, la maison F.,
 façades nord et ouest, Michel
 Mangematin architecte, juillet
 1975 (AC de Pont-du-Château).
 Repro. Christophe Laurent,
 Autr. Michel Mangematin
 IVR84_20216302542NUCA



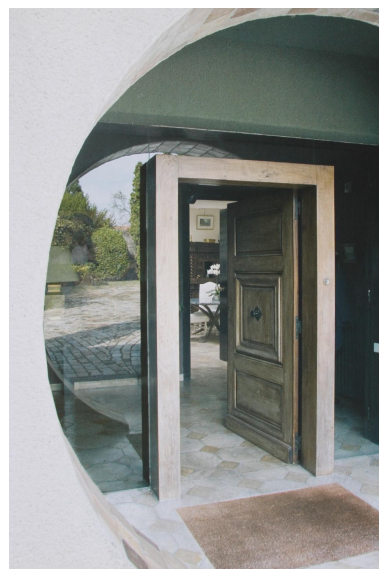
Pont-du-Château, la maison F.,
 façades sud et sud-ouest, Michel
 Mangematin architecte, juillet
 1975 (AC de Pont-du-Château).
 Repro. Christophe Laurent,
 Autr. Michel Mangematin
 IVR84_20216302543NUCA



Pont-du-Château, la maison
 F., coupe est-ouest, Michel
 Mangematin architecte, juillet
 1975 (AC de Pont-du-Château).
 Repro. Christophe Laurent,
 Autr. Michel Mangematin
 IVR84_20216302544NUCA



Pont-du-Château, la maison
 F., la façade principale (nord),
 Repro. Christophe Laurent
 IVR84_20216302545NUCA



Pont-du-Château, la maison F., le
 porche et la porte d'entrée principale
 Repro. Christophe Laurent
 IVR84_20216302546NUCA



Pont-du-Château, la
 maison F., la façade sud,
 Repro. Christophe Laurent
 IVR84_20216302547NUCA



Pont-du-Château, la maison
 F.*, le plafond à caissons percés
 de la partie centrale du séjour,
 photographie publiée dans Michel
 Mangematin et alli, Lieux d'être
 (Paris, Archibooks - Sautereau
 éditeur, 2011, 152 p.), page 94.
 Repro. Christophe Laurent

IVR84_20216302548NUCA

Dossiers liés

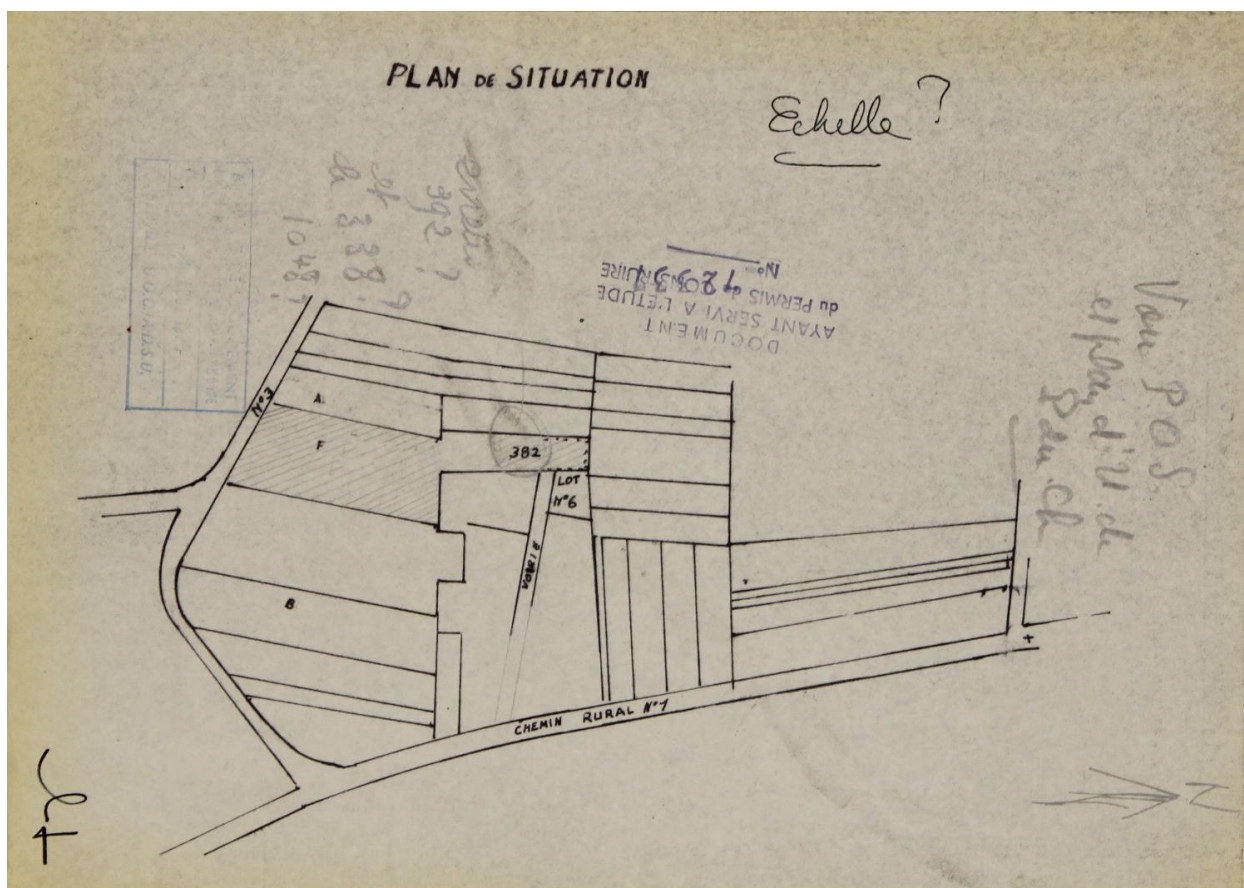
Dossiers de synthèse :

Les maisons mono-familiales singulières de 1945 à 1975 (IA63002911)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent

Copyright(s) : © Clermont-Auvergne-Métropole ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Pont-du-Château, la maison F.*, plan de situation, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302538NUCA

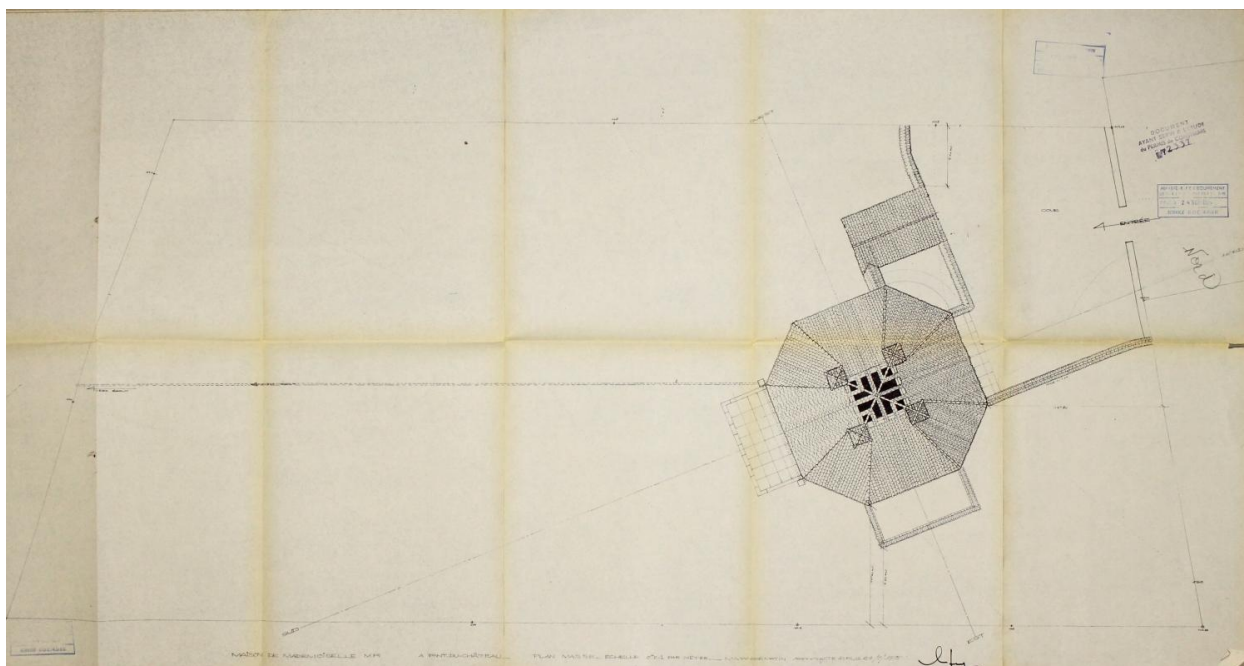
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F.*, plan d'implantation, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux**, 24 décembre 1975.
AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302539NUCA

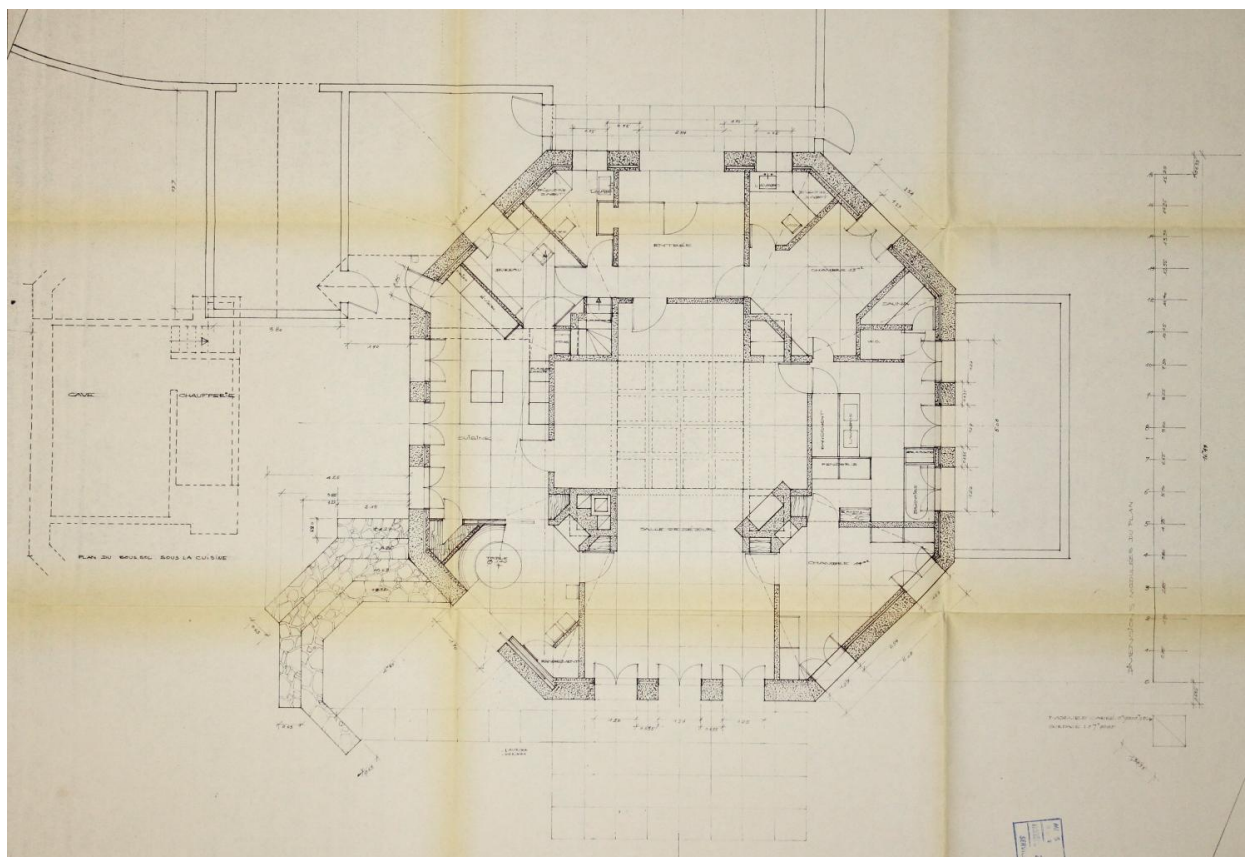
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (Archives municipales de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302540NUCA

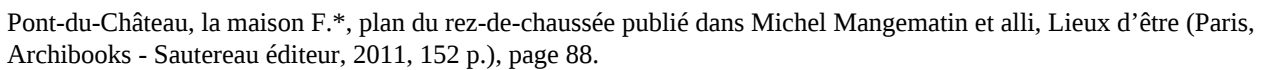
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

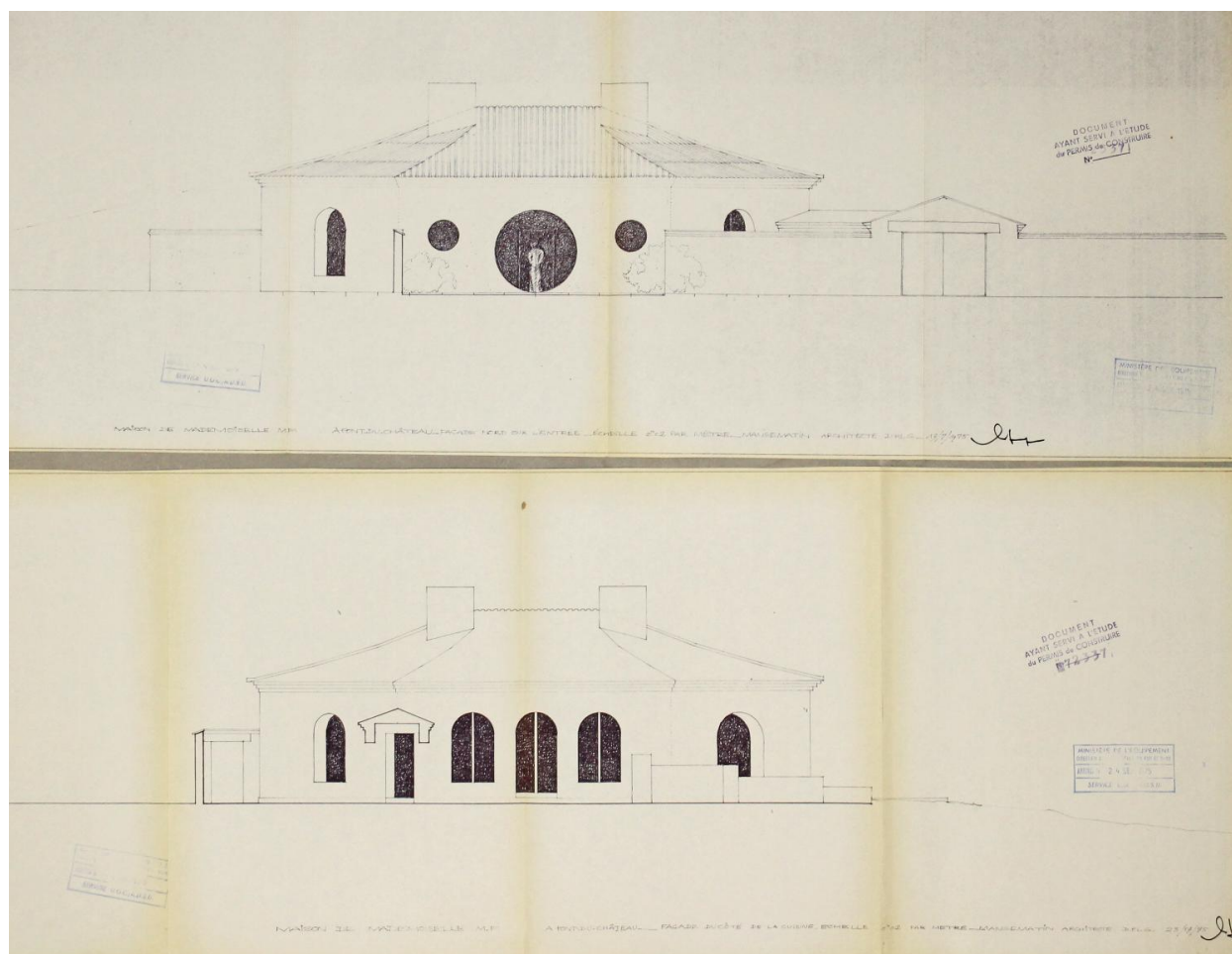
© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



- **Michel Mangematin et alli, Lieux d'être, Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 pages.**

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., façades nord et ouest, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (AC de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302542NUCA

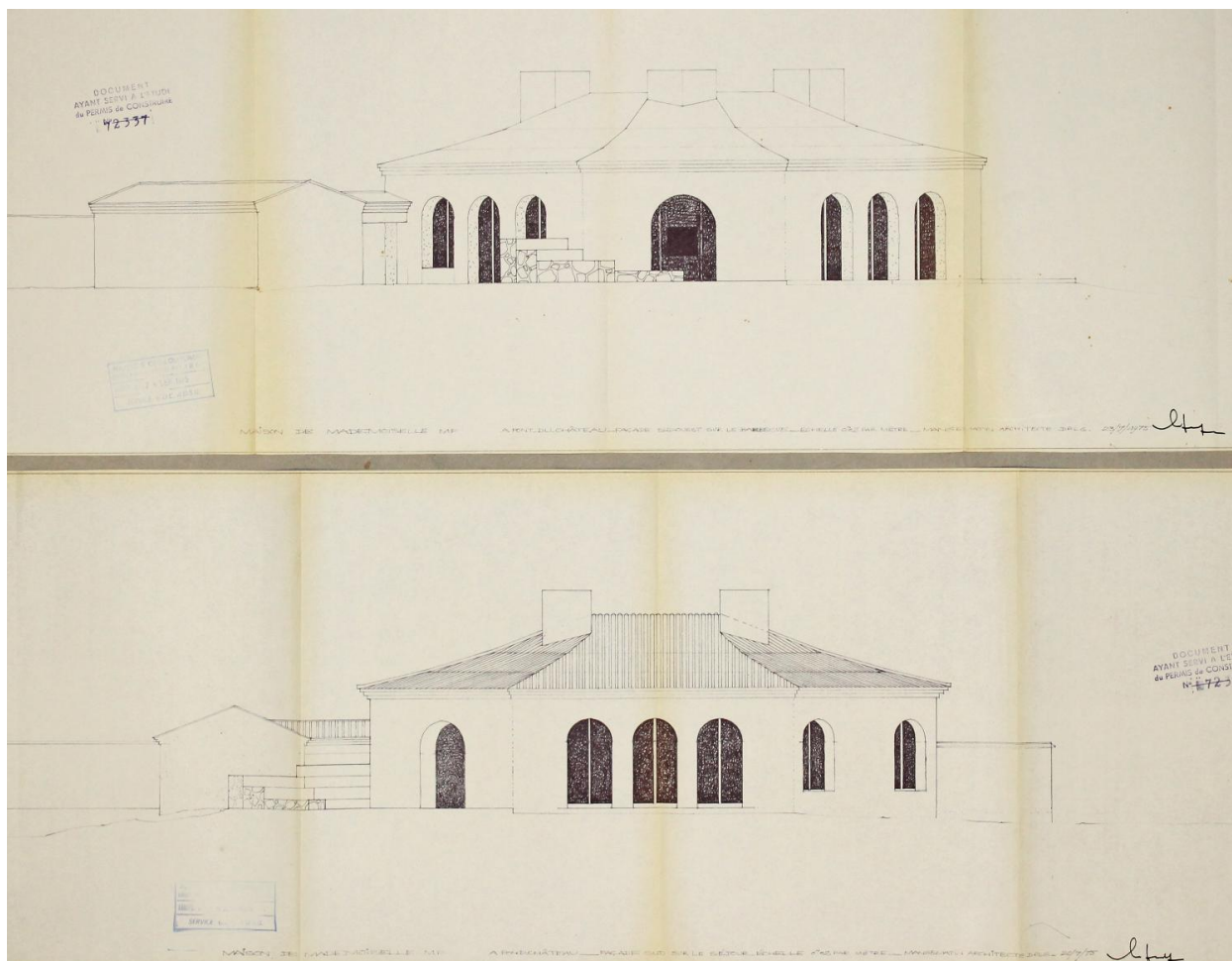
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., façades sud et sud-ouest, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (AC de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
 AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302543NUCA

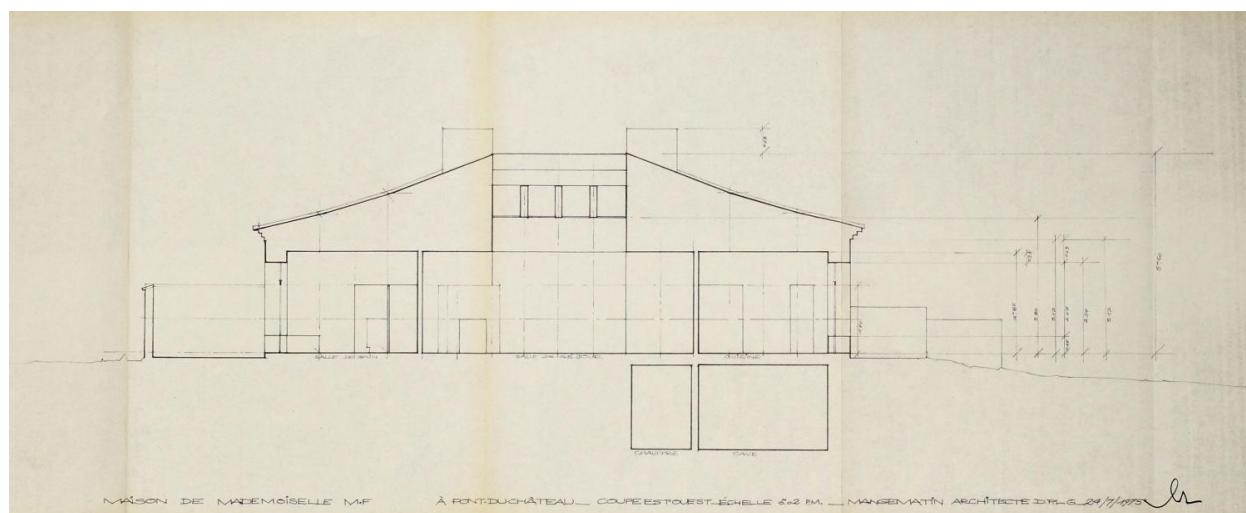
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., coupe est-ouest, Michel Mangematin architecte, juillet 1975 (AC de Pont-du-Château).

Référence du document reproduit :

- **permis de construire n° 72 337 9 allée de la Croix-des-Rameaux, 24 décembre 1975.**
Archives municipales de Pont-du-Château, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 1 108, permis de construire n° 72 337. **Maison 9 allée de la Croix-des-Rameaux**, 24 décembre 1975.
AC Pont-du-Château : 72 337

IVR84_20216302544NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Auteur du document reproduit : Michel Mangematin

Date de prise de vue : 2022

© Archives communales de Pont-du-Château

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., la façade principale (nord),

Référence du document reproduit :

- **photographie publiée dans Michel Mangematin**
photographie publiée dans Michel Mangematin et alli, Lieux d'être (Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.), page 91.

IVR84_20216302545NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., le porche et la porte d'entrée principale

Référence du document reproduit :

- **photographie publiée dans Michel Mangematin**
photographie publiée dans Michel Mangematin et alli, Lieux d'être (Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.), page 89.

IVR84_20216302546NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F., la façade sud,

Référence du document reproduit :

- **photographie publiée dans Michel Mangematin**
photographie publiée dans Michel Mangematin et alli, Lieux d'être (Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.), page 92.

IVR84_20216302547NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont-du-Château, la maison F.*, le plafond à caissons percés de la partie centrale du séjour, photographie publiée dans Michel Mangematin et alli, Lieux d'être (Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.), page 94.

Référence du document reproduit :

- **photographie publiée dans Michel Mangematin**
photographie publiée dans Michel Mangematin et alli, Lieux d'être (Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.), page 94.

IVR84_20216302548NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation